

FÉVRIER 2026



DEMANDES DE LA VILLE DE GATINEAU DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES 2026–2027

À l'attention du ministre des Finances,
M. Éric Girard



GATINEAU

TABLE DES MATIÈRES

À PROPOS DE LA VILLE DE GATINEAU	3
INTRODUCTION	4
FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES	5
LOGEMENT ET ITINÉRANCE.....	7
MOBILITÉ DURABLE.....	9
RELANCE DU CENTRE-VILLE	11
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.....	12
RATTRAPAGE EN SANTÉ ET EN ÉDUCATION	13
SYNTHÈSE DES DEMANDES.....	14

À PROPOS DE LA VILLE DE GATINEAU

Avec une population d'un peu plus de 300 000 habitants, Gatineau est la quatrième ville en importance au Québec. C'est une ville de taille humaine qui offre toutes les commodités d'une grande ville. Gatineau est une ville jeune, dynamique et en pleine croissance. Située en face d'Ottawa, elle s'étend à l'est et à l'ouest de la rivière des Outaouais et est dotée de grands espaces. Son caractère francophone la distingue et contribue grandement à l'offre culturelle de la région. Gatineau est également le troisième pôle d'attraction pour l'immigration au Québec après les agglomérations urbaines de Montréal et de Québec.

INTRODUCTION



Le gouvernement du Québec a lancé ses consultations budgétaires avec l'ambition de travailler vers un Québec « résilient et tournée vers l'avenir ». Dans un monde bouleversé par des transformations profondes et aux prises avec des défis croissants sur les plans environnemental, social et économique, les villes demeurent des partenaires incontournables. Notre fine connaissance des enjeux et des besoins sur nos territoires et notre capacité d'action terrain font de nous des alliées de premier plan pour transformer avec efficacité les grands objectifs gouvernementaux en résultats concrets aux bénéfices de la population québécoise.

Les demandes soumises par la Ville de Gatineau s'inscrivent directement dans cette lignée. Un appui du gouvernement provincial envers ces demandes permettra d'outiller la Ville et ses partenaires afin de consolider la résilience de notre communauté, que ce soit en matière d'infrastructures, de logement et d'itinérance, de mobilité, de développement économique, d'éducation et de santé.

FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

1

Hausser la part dédiée au financement des infrastructures municipales dans le Plan québécois des infrastructures (PQI) 2026–2036 afin d’atteindre 7,7 % du PQI (minimum de 12,6 G\$)

2

Regrouper l’ensemble des sommes gouvernementales dédiées aux infrastructures dans un programme souple, stable et prévisible existant, soit principalement le Programme de transfert pour les infrastructures d’eau et collectives du Québec (TECQ)

Investir dans les infrastructures municipales, c’est investir dans la prospérité du Québec, dans la sécurité des citoyens et dans la résilience climatique. Chaque dollar investi aujourd’hui évite des dollars additionnels en réparations demain.

Or, au cours des 10 dernières années, la part du PQI que le gouvernement du Québec consacre aux infrastructures municipales a diminué pour passer de 7,7 % en 2015 à 4,3 % au PQI 2025–2035. Il s’agit d’un manque à gagner de 5,6 G\$ pour les municipalités du Québec. Pendant ce temps, seulement pour les infrastructures d’eau et de voirie, le déficit de maintien des actifs des municipalités du Québec est estimé à 44,7 G\$, dont 24,3 G\$ pour les grandes villes¹.

À Gatineau, malgré d’importants efforts pour augmenter nos investissements en infrastructures, nous subissons une pression supplémentaire avec une hausse prévue de 15 % de la population d’ici 2051, alors que la moyenne provinciale se situe autour de 7,3 %². La capacité de développement et de maintien des infrastructures municipales ne suit tout simplement pas le développement du territoire et l’accroissement de la population.

Pour que le prochain budget soit un véritable budget de redressement des infrastructures municipales, nous demandons au gouvernement du Québec que la part dédiée aux infrastructures municipales atteigne minimalement 12,6 G\$ dans le prochain PQI, soit 5,6 G\$ de plus que celle du PQI 2025–2035 qui atteignait 7,0 G\$.

¹ [CERIU, 2023.](#)

² [ISQ, 2025.](#)

Par ailleurs, le gouvernement du Québec impose aux municipalités plusieurs exigences en matière d'infrastructures, notamment en planification, en reddition de comptes et en gestion des actifs. Toutefois, l'absence d'engagement financier prévisible et prolongé du gouvernement transforme cet effort en planification unilatérale.

Une vision commune et financée sur le même horizon permettrait de maximiser l'impact de ces démarches, en permettant aux municipalités de répondre aux besoins et d'assurer une planification de la mise à niveau des actifs.

3

Signer une entente avec le fédéral dans le cadre du Fonds pour bâtir des collectivités fortes, et assurer que les montants liés aux ententes récentes concernant le Fonds canadien pour les infrastructures liées au logement (FCIL) et Maisons Canada soient rapidement accessibles

Les montants associés à ces différents programmes et fonds permettront la réalisation de projets essentiels à nos communautés, notamment en logement abordable et en adaptation de nos infrastructures aux changements climatiques.

Compte tenu de l'ampleur des besoins sur le terrain, il est essentiel que le Québec travaille avec le gouvernement fédéral pour rendre ces sommes disponibles aux communautés dès que possible, via des mécanismes prévisibles et flexibles.

LOGEMENT ET ITINÉRANCE

4

Reconnaître le rôle des villes en matière d'itinérance et l'accompagner d'un soutien et d'un financement adéquat

L'accroissement important du nombre de personnes en situation d'itinérance est une réalité à laquelle sont confrontées de nombreuses municipalités québécoises. A Gatineau, la situation est particulièrement critique : la population itinérante en Outaouais a cru de 268 % entre 2018 et 2022³. Il s'agit de la hausse la plus importante au Québec.

Cela se traduit par une pression accrue sur la Ville pour assurer une gestion humaine et sécuritaire de campements, et veiller à ce que les besoins de base et les besoins particuliers des personnes en situation d'itinérance puissent être répondus.

Face à cette situation, la Ville de Gatineau, à l'instar d'autres grandes villes au Québec, a décidé d'assumer un leadership et de structurer ses actions en itinérance. Ainsi, la Ville a prévu dès 2025 des investissements de 5 M\$ par année pendant 5 ans pour un plan d'action en itinérance et développement social.

La Ville a pu compter sur l'engagement du secteur privé, notamment pour l'ouverture d'un village d'habitations transitoires dans son centre-ville, mais elle compte évidemment sur le soutien du gouvernement du Québec, qui demeure le principal porteur de la responsabilité en matière d'itinérance.

Au cours de la prochaine année, l'appui du gouvernement sera notamment requis pour la mise en place d'un centre de services de proximité visant à offrir un soutien et à répondre aux besoins de base de la population itinérante dans le secteur du Vieux-Gatineau, où une hausse marquée de l'itinérance a été constatée. Des investissements additionnels de l'ordre de 3 à 4 M\$ seront requis pour concrétiser ce projet, en plus du soutien psychosocial.

De manière plus large, nous invitons le gouvernement à reconnaître le rôle que les villes jouent en matière d'itinérance. Cette reconnaissance doit toutefois être accompagnée du soutien et des ressources financières nécessaires pour que nous puissions pleinement assumer notre rôle et contribuer à la mise en place de solutions concrètes.

³ [MSSS, 2023.](#)

5

Lancer de nouveaux appels de projets à date fixe dans le cadre du Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ)

6

Bonifier et ajuster les programmes de financement en logement afin de soutenir les projets innovants visant une sortie de crise de l'itinérance

Malgré l'augmentation du taux d'inoccupation à Gatineau en 2025, la disponibilité de logement à loyers abordables pour nos ménages à faible revenu demeure pratiquement nulle (0,7% de taux d'inoccupation pour les loyers de moins de 1000 \$)⁴.

La mise en place du PHAQ, avec des appels à projets à la grandeur du Québec sans date fixe, a amené un manque de prévisibilité à la fois pour nos organismes en logement et pour la Ville, qui doit verser une contribution pour les projets retenus sur son territoire. L'élaboration d'un calendrier annuel d'appels à projet et sa communication aux municipalités en amont permettrait d'assurer une meilleure prévisibilité des fonds municipaux requis, de même que d'optimiser la planification locale.

Par ailleurs, au-delà des mesures palliatives, la Ville de Gatineau travaille présentement avec ses partenaires pour structurer une vraie sortie de crise de l'itinérance. Celle-ci passe inévitablement par la disponibilité de logement social avec soutien communautaire. Lors de l'élaboration du projet d'hébergement transitoire « Village Transitiön »⁵ pour freiner l'itinérance dans notre centre-ville, nous avons constaté l'absence de programmes de financement pour des modèles de logement transitoires alternatifs, comme les minimaisons, les conteneurs et les mini milieux.

Ainsi, il est essentiel que le financement accordé pour les projets en cours soit maintenu (ex : logement de transition au Gîte Ami), mais également qu'une révision et une bonification des programmes de soutien au logement ait lieu et permette le financement de solutions et modèles novateurs.

⁴ [SCHL, 2025.](#)

⁵ [Transitiön, 2026.](#)

MOBILITÉ DURABLE

7

Maintenir le financement du projet de tramway Gatineau-Ottawa (TramGO)

Le projet TramGO reliant l'ouest de Gatineau aux centres-villes de Gatineau et d'Ottawa, porté par la Société de transport de l'Outaouais (STO) et son bureau de projet, vise à répondre aux besoins de déplacements des résidents de l'ouest de Gatineau pour les 30 à 50 prochaines années, dans un contexte de croissance de la population, de congestion des réseaux de transport et d'importance des échanges interprovinciaux.

En 2025, notamment grâce au financement provincial, les travaux sur le terrain ont démarré afin d'alimenter les études nécessaires à ce projet. Le maintien de l'appui du gouvernement du Québec envers ce projet majeur et structurant pour nos citoyens demeure essentiel afin d'assurer sa bonne poursuite.

8

Assurer un financement adéquat et prévisible des opérations et des investissements en transport collectif

Selon les données obtenues par l'ATUQ, l'écart entre le financement disponible et les besoins d'investissement réels des sociétés de transport se chiffre à près de 5 milliards de dollars, soit un manque à gagner de 64 %⁶. Cet écart exclut le manque à gagner concernant les dépenses d'exploitation.

Sur le plan des infrastructures, outre le maintien du soutien au projet de tramway dans l'ouest, la Ville compte sur le gouvernement pour préserver les appuis aux autres projets majeurs de la STO, dont le prolongement du Rapibus vers le secteur de l'Aéroport.

En ce qui concerne les opérations de transport collectif, au cours de la dernière année, la STO a subi une baisse de 6 M\$ du financement provincial, dont 4,5 M\$ récurrents. Un retour au cadre financier de la Politique de mobilité durable, qui finançait une augmentation annuelle de 5 % des services, est souhaité afin d'assurer une réponse adéquate aux besoins de mobilité des citoyens.

⁶ ATUQ, 2025.

Enfin, le financement provincial disponible ne permet pas à la STO d'atteindre les cibles d'électrification gouvernementales de la flotte d'autobus d'ici 2030. La reprise des subventions provinciales pour l'achat d'autobus hybrides, moins dispendieux, serait un moyen d'accélérer la transition énergétique du secteur. Elle permettrait également de diminuer la pression sur les dépenses d'entretien, qui ont augmenté de manière importante en raison du renouvellement plus lent du parc d'autobus de la STO depuis la mise en place des exigences provinciales en électrification de la flotte.

RELANCE DU CENTRE-VILLE

9

Soutenir le projet de pôle culturel dans le cœur du centre-ville de Gatineau

La Ville de Gatineau sollicite l'appui du gouvernement du Québec pour son projet de pôle culturel. Cette initiative permettra de contribuer à la relance du cœur du centre-ville, tout en valorisant son patrimoine bâti et en promouvant l'innovation culturelle.

Ce pôle mutualisera un ensemble de vocations culturelles, notamment le Musée régional de l'Outaouais (MRO) et des infrastructures culturelles municipales. L'objectif : favoriser les dynamiques entre les disciplines et créer un véritable lieu de rassemblement pour les artistes, les travailleurs culturels et les citoyens.

Le projet s'appuie sur un partenariat établi entre la Ville et le MRO. La Ville soutient le MRO financièrement et souhaite intégrer la Galerie Montcalm au projet, tout en partageant des infrastructures clés : une réserve muséale, des espaces de travail et une salle d'animation.

10

Renouveler le financement dédié à la vitalité commerciale des centres-villes

Le centre-ville de Gatineau a connu la plus grande diminution de fréquentation parmi les villes canadiennes depuis la pandémie (baisse de 75 %), avec des répercussions importantes sur sa vitalité commerciale⁷. En 2025, le taux d'inoccupation des locaux commerciaux du centre-ville atteignait 15,7 %, le plus bas taux recensé parmi plusieurs artères principales au Québec⁸.

Alors que le Fonds régions et ruralité finance la revitalisation commerciale des cœurs des villages en milieu rural, aucune aide de ce type n'existe présentement pour les grandes villes. Pourtant, l'aide financière octroyée en 2021 par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) pour la vitalité du centre-ville de Gatineau a permis d'appuyer une quarantaine d'entreprises et de créer une centaine d'emplois. Alors que la Ville de Gatineau a multiplié ses efforts pour la revitalisation du centre-ville dans les dernières années (achat d'un terrain pour des espaces et infrastructures collective, mise en place d'un programme de revitalisation pour les commerces de proximité, restauration de commerces patrimoniaux), un renouvellement de cette enveloppe permettrait de renforcer cette impulsion.

⁷ [Chambre de commerce du Canada, 2022.](#)

⁸ [Côté Mercier, 2025.](#)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

11

Appuyer les efforts de positionnement de la Ville de Gatineau dans le secteur de la défense nationale et de la cybersécurité

Lors du dernier budget fédéral, le gouvernement du Canada a annoncé des milliards de dollars en investissements pour la défense, notamment pour le secteur industriel et les infrastructures numériques. En raison de sa situation frontalière avec Ottawa, la Ville de Gatineau bénéficie d'un emplacement avantageux pour attirer des entreprises dans ce secteur, permettant ainsi de capter une part des investissements fédéraux et de diversifier son économie.

Déjà, des partenariats ont été établis avec la Ville d'Ottawa pour développer une grappe industrielle autour de la défense nationale et de la cybersécurité, et des discussions avec le gouvernement fédéral sont en cours. Nous comptons sur l'appui du gouvernement provincial afin de saisir cette occasion de positionner Gatineau et le Québec au sein de ces secteurs stratégiques.

RATTRAPAGE EN SANTÉ ET EN ÉDUCATION

12

Soutenir les projets de l'Université du Québec en Outaouais et du Cégep de l'Outaouais en santé et services sociaux

En 2019, l'Assemblée nationale a reconnu le retard qu'accuse la région de l'Outaouais en matière de financement public en santé, en éducation et en culture. Ce retard est documenté depuis les années 1970 et a cours encore aujourd'hui⁹.

Par exemple, en santé et services sociaux, pour atteindre les moyennes provinciales en 2022-2023, des dépenses additionnelles de 846 \$ par habitant en Outaouais auraient été requises, alors que 289 lits de courte durée et 485 lits de longue durée auraient été nécessaires. En éducation, l'Outaouais affichait un déficit de 53 programmes collégiaux en 2024 et de 66 programmes universitaires en 2023 par rapport aux régionaux comparables.

Outre le projet de hub culturel mentionné ci-haut, qui contribuerait au rattrapage en culture, des demandes portées par le Cégep de l'Outaouais et l'Université du Québec en Outaouais (UQO) permettraient d'agir à la fois sur le rattrapage en santé et en éducation.

Ainsi, la Ville de Gatineau appuie la demande de l'UQO visant à agrandir son pavillon principal pour y aménager des espaces d'enseignement et d'apprentissage pour des nouveaux programmes en santé et services sociaux¹⁰. Ce projet nécessite des investissements de 75 M\$.

La Ville appuie également une demande de 14 M\$ du Cégep de l'Outaouais pour répondre à la croissance étudiante et au déficit d'espaces. Ce montant inclut l'ouverture d'un site d'enseignement à l'ouest de Gatineau avec un programme de physiothérapie (4 M\$) et l'optimisation des espaces existants augmenter la capacité en soins infirmiers (10 M\$).

Ensemble, ces investissements permettront d'améliorer l'accessibilité aux études, de réduire les refus d'admission, de soutenir le développement régional et de pallier la pénurie de main-d'œuvre en santé, notamment dans la perspective de l'établissement d'un nouvel hôpital de 600 lits.

⁹ [Observatoire du développement de l'Outaouais, 2025.](#)

¹⁰ [Université du Québec en Outaouais, 2026.](#)

SYNTHÈSE DES DEMANDES

- 1** Hausser la part dédiée au financement des infrastructures municipales dans le Plan québécois des infrastructures (PQI) 2026–2036 afin d’atteindre 7,7 % du PQI (minimum de 12,6 G\$)
- 2** Regrouper l’ensemble des sommes gouvernementales dédiées aux infrastructures dans un programme souple, stable et prévisible existant, soit principalement le Programme de transfert pour les infrastructures d’eau et collectives du Québec (TECQ)
- 3** Signer une entente avec le fédéral dans le cadre du Fonds pour bâtir des collectivités fortes, et assurer que les montants liés aux ententes récentes concernant le Fonds canadien pour les infrastructures liées au logement (FCIL) et Maisons Canada soient rapidement accessibles
- 4** Reconnaître le rôle des villes en matière d’itinérance et l’accompagner d’un soutien et d’un financement adéquat
- 5** Lancer de nouveaux appels de projets à date fixe dans le cadre du Programme d’habitation abordable Québec (PHAQ)
- 6** Bonifier et ajuster les programmes de financement en logement afin de soutenir les projets innovants visant une sortie de crise de l’itinérance
- 7** Maintenir le financement du projet de tramway Gatineau–Ottawa (TramGO)
- 8** Assurer un financement adéquat et prévisible des opérations et des investissements en transport collectif
- 9** Soutenir le projet de pôle culturel dans le cœur du centre-ville de Gatineau
- 10** Renouveler le financement dédié à la vitalité commerciale des centres-villes
- 11** Appuyer les efforts de positionnement de la Ville de Gatineau dans le secteur de la défense nationale et de la cybersécurité
- 12** Soutenir les projets de développement de l’Université du Québec en Outaouais et du Cégep de l’Outaouais en santé et services sociaux

